REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

–

La suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations du Conseil Municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L2121-25 modifié du code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur ***André-Luc DUBOIS***, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 22 septembre 2025, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : ***André-Luc DUBOIS, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Lidwine KHELIFA, Frédéric SAUVAGE, Fabrice CARY, Stéphane WALLET, Pascal SERGENT***

Absents excusés :

Cathy BRAZAO, qui donne procuration à Mme Béatrice ABERGIL

Lionel LERANT, qui donne procuration à M. Laurent GAYOU

Maxence WILLEMS, qui donne procuration à M. André-Luc DUBOIS

Absents :

Audeline HOGUET

Elodie CAZIER

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
10	3	13

Madame Karine COISNE est élue secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025

Le procès-verbal de la précédente séance a été transmis à l'ensemble des conseillers.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Aucun commentaire n'est formulé.

Résultat :

Pour	**10**
Contre	
Abstention	**3**
Ne prend pas part au vote	

Délibération 1 : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente la nécessité de modifier le tableau des effectifs suite à la promotion interne de Monsieur Smaïn Duhamel au grade de rédacteur.

Il est proposé :

- La création d'un poste de rédacteur à temps complet,
- La suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2e classe, précédemment occupé.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le Conseil procède au vote.

Résultat :

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Délibération 2 : Approbation du rapport de la Commission Local d'évaluation des charges transférées concernant le transfert du Golf Lille Métropole

Cette délibération concerne l'équipement du golf métropolitain situé à Wambrechies, repris par la Métropole Européenne de Lille suite à la délibération du Conseil Métropolitain du 20 décembre 2024.

Le rapport de la CLECT, réuni le 1er juillet 2025, indique :

- Une dépense nette de 245 567 €,
- Une recette nette de 222 461 €,
- Soit une différence de 23 106 € à répartir entre Lille, Lesquin, Ronchin et Lesquin (communes membres initiales).

M. Le Maire conclut que cette reprise n'a aucune incidence sur l'attribution de compensation de la commune de Don.

Aucune question supplémentaire n'est posée.

Résultat :

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2025

La secrétaire de séance

Karine COISNE

Le Maire,

André-Luc DUBOIS